

FICHE FORMATION

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

AGREMENT CNAPS : FOR-059-2023-03-23-20180624099

PUBLIC

Tout public

PREREQUIS

Posséder :

- une autorisation préalable pour accéder à une formation délivrant l'aptitude professionnelle d'Agent Privé de Sécurité (demande auprès du CNAPS)
 - ou -une autorisation provisoire pour accéder à une formation délivrant l'aptitude professionnelle d'Agent Privé de Sécurité (demande auprès du CNAPS)
 - ou -un numéro de carte professionnelle en cours de validité
- Savoir Lire, Écrire (niveau B1 du Cadre Européen commun de référence) et compter
Aptitude médicale attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client
Deux démarrages prévus par année (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Se former au métier d'Agent de Prévention et de Sécurité
Obtenir le Titre A Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

PROGRAMME Conforme à l'arrêté du 27 Juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Module Juridique

Environnement juridique de la sécurité privée :

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et de la convention de branche
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- Connaître les principes de la République Française
- Respecter la déontologie professionnelle

Module Stratégique

Gestion des premiers secours :

- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS

FICHE FORMATION

Gestion des risques et des situations conflictuelles :

Savoir analyser les comportements conflictuels
Savoir résoudre un conflit

Transmission des consignes et des informations :

Savoir transmettre des consignes
Réaliser une remontée d'informations

Connaissance de l'outil informatique /Transmission :

Connaître les outils de transmission
Savoir transmettre des consignes

Module Gestion des risques

Gestion des risques et connaissance des vecteurs d'incendie :

Évaluer les risques professionnels
Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux :

- initiation au risque incendie
- maîtriser la gestion des alarmes
- protéger le travailleur isolé
- sensibilisation au risque électrique

Prévention des risques terroristes :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
Connaître les niveaux de risque associés
Connaître les différents matériels terroristes :

- savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- savoir entretenir sa culture de la sécurité
- se protéger soi-même et protéger les autres
- alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- sécuriser une zone

Secourir :

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
Notions de secourisme "tactique"
Alerter les secours

Module Gestion de conflits

Gestion des risques et des situations conflictuelles :

Analyser les comportements conflictuels.
Résoudre un conflit.
Gérer une situation conflictuelle

FICHE FORMATION

Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées :

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Module Professionnel

Surveillance et gardiennage :

Appliquer les techniques d'information et de communication

Transmettre les consignes et les informations

Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)

Contrôler les accès

Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité

Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)

Événementiel :

Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation

Identifier les acteurs d'un événement

Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité

Télésurveillance et vidéo protection :

Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

Les séquences pratiques se déroulent dans les installations pédagogiques de l'Institut : PC Sécurité, Chemin de ronde, Aire de feu, PC Sécurité Incendie, ...

MODALITE D'EVALUATION

La certification se compose de 15 unités de valeur (UV)

UV1 : Passage du Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Le candidat est déclaré **apte** ou **inapte**

UV2 à UV14 : Questionnaire à Choix Unique

Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise

$8 \leq \text{Note} < 12$: le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen

Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module

UV15 : Mise en situation pratique sur un contexte professionnel

Le candidat est déclaré **apte** ou **inapte**

Le Jury est composé de trois personnes, dont au moins un jury patronal et un jury salarial

En cas d'échec à une UV, possibilité de se représenter à une nouvelle session de certification

FICHE FORMATION

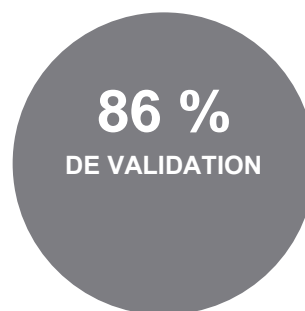
VALIDATION

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité.
Attestation de formation remise à l'issue de la formation.

DEBOUCHES

Agent.e de Sécurité

RESULTATS SUR LA PERIODE 2021-2022



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 12 stagiaires maximum

DUREE

175 heures
+ 1 journée pour le jury d'examen

LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujetti à la TVA)

1 990 € par stagiaire
Le tarif proposé sera indiqué sur le devis

ACCESSIBILITE

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :
-du lundi au vendredi -de 8h30 à 17h